

Quelles conceptions du développement durable pour les éleveurs de porcs ?

Christian NICOURT

INRA - SAE2 - UR 1216 RiTME
65, bd de brandebourg, F-94205 Ivry Cedex

nicourt@ivry.inra.fr

Quelles conceptions du développement durable pour les éleveurs de porcs ?

Le *développement durable* est proposé comme un enjeu des normalisations actuelles des entreprises. Qu'en est-il pour les élevages de porcs ? L'objectif de notre propos est de mettre en évidence la façon dont les éleveurs de porcs problématisent le *développement durable*. Pour cela nous avons enquêté auprès d'éleveurs naisseurs-engraisseurs à partir de deux hypothèses : les conceptions que les éleveurs ont du *développement durable* dépendent de leurs trajectoires et du contexte d'évolution de leur élevage ; et ils ont acquis, de l'expérience de leurs normalisations antérieures, des compétences transférables d'une norme à l'autre. Soulignons au préalable que, pour les éleveurs, le *développement durable* est une notion floue, même si elle renvoie à des valeurs positives. Nous montrons d'abord que si le *développement durable* s'inscrit dans une expérience longue qu'ont les éleveurs de la normalisation, l'actualité de celle du bien-être animal en renouvelle le questionnement ; d'autant que pour certains, ce questionnement de la situation présente, à partir d'un regard du futur, révèle un impossible développement. Nous dégageons ensuite les orientations à partir desquelles les éleveurs s'accordent pour concevoir le *développement durable* dans leurs élevages : performances économiques et techniques, autonomie, conditions de vie et de travail, transmissibilité de l'exploitation. Dès lors, nous nous interrogeons sur les problèmes de cohérence et de seuils d'élevages qui mettent en exergue d'autres expériences de la normalisation : les différentes stratégies adoptées face à la normalisation et les vulnérabilités du métier d'éleveur de porcs qui en résultent.

What conceptions of sustainable development for pig breeders?

Sustainable development is proposed as an issue of standardizations current businesses. What is it for pig breeding? Our objective is to highlight the way pig breeders conceive sustainable development. For that, we investigated with breeding and fattening breeders from two assumptions: conceptions that breeders have of sustainable development depend on their trajectories and the context their flock is; and they acquired, from the experience of their previous standardizations, transferable skills from one standard to an other. Let us underline before that, for breeders, sustainable development is a fuzzy concept, even if it refers to positive values. We show first that if sustainable development joins in a long experience which breeders have of standardization, the current event of that of animal welfare renews their questioning; as far as for some of them, this questioning of the present situation from a glance coming from the future, reveals an impossible development. Second, we examine the directions from which the breeders agree to conceive sustainable development in their flocks: economic and technic performances, autonomy, working and living conditions, transmissibility of the flock. From then on, we wonder about the problems of coherence and thresholds of flocks that highlight other experiences of standardization: the various strategies adopted in response to the standardization and the vulnerabilities of pig breeder's profession that result.

INTRODUCTION

Le *développement durable* est proposé comme un enjeu des normalisations actuelles des entreprises. Cette notion renvoie à des valeurs positives, mais reste floue. Pourtant, elle existe comme norme (SD 21000, ISO 26000) et est expérimentée par de grands groupes. C'est pourquoi les organisations professionnelles, notamment agricoles et plus particulièrement porcines, s'interrogent sur cette norme qui se profile, pour tenter d'en anticiper ou d'en baliser l'application. Mais qu'en est-il pour les éleveurs de porcs ? L'objectif de notre propos est de mettre en évidence la façon dont ceux-ci problématisent le *développement durable* à l'aune de leurs situations d'élevage.

Dans une perspective compréhensive, il s'agit de dégager le sens que donnent les éleveurs à la notion et de comprendre comment ils se l'approprient dans l'exercice de leur métier. Nous soutiendrons l'hypothèse qu'à partir des multiples normes qu'ils ont dû mettre en œuvre, les éleveurs ont acquis une expérience longue de la normalisation. Elle les a conduit à partager des manières de concevoir, de dire et de faire leur travail, qui structureront leur conceptions du *développement durable*. Pour cela nous avons enquêté auprès d'éleveurs naisseurs-engraisseurs. Au cours d'entretiens variant de 2 à 3 heures, nous les avons interrogés d'abord sur leurs trajectoires personnelles et professionnelles, puis sur la mise en œuvre des normes dans leur élevage et l'expérience qu'ils en ont retirée. Nous les avons ensuite questionnés sur leurs relations avec leurs pairs, leurs organisations professionnelles, et avec les multiples acteurs de leurs territoires qui influencent aussi leurs manières de concevoir et de faire leur travail. Au final, nous les avons interrogés sur leurs conceptions du *développement durable*.

Nous montrons d'abord que si le *développement durable* s'inscrit dans une expérience longue qu'ont les éleveurs de la normalisation, l'actualité de la réglementation *bien-être animal* en renouvelle le questionnement ; d'autant que pour certains, ce questionnement révèle un impossible développement. Nous dégageons ensuite les orientations à partir desquelles les éleveurs s'accordent pour concevoir le *développement durable* dans leurs élevages et, en contrepoint, celles qui soulignent leur fragilité, à partir d'autres expériences de la normalisation. Dès lors, les différentes stratégies adoptées face aux normes font resurgir les vulnérabilités du métier et interrogent sur la durabilité du travail d'éleveur de porcs.

1. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET NORMALISATION

L'interrogation des éleveurs sur le développement durable éprouve leur expérience longue de la normalisation. Partant de l'actualité de la mise aux normes bien-être animal, ils se projettent dans le futur pour s'interroger sur leur devenir.

1.1. L'expérience de la normalisation

Les éleveurs de porcs, pour avoir été les premiers encadrés par des normes publiques en élevage (depuis 1810) et pour s'être également vu appliquer les nouvelles normes environnementales des dernières décennies, ont acquis des compétences de mise en œuvre des normes, adossées à des expériences renouvelées dans des domaines variés. Ces compétences, construites

en s'adossant aux similitudes des exigences requises par chaque norme, ont permis un transfert d'expérience de norme à norme. La croissance de l'usage de l'écriture dans ces normes a facilité ce transfert. Les outils de gestion puis la traçabilité ont marqué des étapes importantes de cette mise en place d'une culture de l'enregistrement qui, en formalisant les manières de travailler, a constitué une ressource pour intégrer de nouvelles normes.

L'expérience de la normalisation suscite chez les éleveurs le passage d'une obligation normative à une conduite de projet, ce qui change mentalement la situation, qui devient alors source de distinction. Se développe ainsi une culture de projet, qui conduit à examiner les situations d'élevage à l'aune d'hypothétiques normalisations, transformant d'éventuelles contraintes en opportunités. Les outils de gestion contribuent à ce renversement de perspective, pour avoir aussi induit un renouvellement permanent de la mise à l'épreuve du travail effectué. D'autant qu'ils fournissent, périodiquement, un outil d'analyse des activités réalisées pour guider celles qui sont projetées. En traduisant le travail en chiffres, ils provoquent des comparaisons (l'évolution des résultats de l'élevage comme ceux des pairs) qui, y compris de manière inconsciente, façonnent les manières de le penser, et entraînent une quête de performance. Semblablement, le mode de développement reposant sur des mises en pension éloignées, qu'a parfois occasionné la réglementation environnementale, a aussi nourri cette dynamique normalisation - projets. Les problèmes posés (coût de l'alimentation, qualité normalisée du produit, temps passé et difficultés du travail de contrôle...) ont alimenté une politique de reconcentration. Celle-ci conduit à s'interroger sur les normes à venir, pour les inclure de manière à intégrer et limiter leur coût. Les projets obligent autant à anticiper la normalisation qu'elle les alimente.

Dès lors, l'expérience de la normalisation est un vecteur de développement et chaque norme, en débordant de son champ d'application, conduit à reproblématiser le développement de l'élevage. Elle le réorganise à partir d'une exploration de l'avenir qui fait retour sur la situation présente, en tenant compte des expériences passées. Elle se traduit concrètement par des effets qui vont au-delà de ce qu'elle est censée mettre en œuvre.

1.2. Le développement durable et l'actualité de la directive bien-être animal

Interroger les éleveurs à propos du *développement durable* suscite des réponses concernant la mise aux normes *bien-être*. Pourquoi une norme renvoie-t-elle à une autre norme ? Ici, les éleveurs se réfèrent à l'expérience de leurs pairs anglais. La norme *bien-être* devient exemplaire des problèmes posés par celles qui mettent en jeu la situation économique des élevages. Elle cristallise les réticences des éleveurs envers les normes qu'ils doivent adopter, parce qu'elle a un coût non compensé et détériore leurs conditions de travail (gestion des hiérarchies animales et des blessures qu'elles entraînent...), tandis que sa finalité est mise en doute. C'est aussi une expérience de la norme comme projet. La norme *bien-être*, marquée par la borne temporelle de 2013, est d'actualité. C'est donc à partir de leurs projets de cette mise aux normes et des bribes d'expérience qu'ils ont recueillies, que les éleveurs s'interrogent sur le *développement durable*. Mais cette projection dans l'avenir les clive. Pour les uns, les questions sont celles de la réorganisation de leur élevage et les problèmes techniques, sani-

taires et financiers que cela implique. Pour les autres, cette norme soulève l'absence de durabilité de leur élevage, en désignant la fragilité de leurs situations économiques, leurs contraintes d'organisation du travail ou leur souci de cohabitation avec les populations du territoire d'implantation de leur élevage.

Dès lors, l'interrogation sur le *développement durable*, en renvoyant à la norme *bien-être*, fonctionne comme un analyseur. Parce que cette norme a un coût qui ne met pas en regard des résultats économiques et techniques, elle pose la question des orientations à terme des élevages et plus précisément de leur devenir.

1.3. L'impossibilité du développement durable

Les perspectives du *développement durable* soulignent les contraintes des situations d'élevages. Elles posent la question de leur viabilité économique à terme et mettent en évidence la dynamique des situations. Se dégagent ainsi des perspectives ou des impasses. Les seuils d'élevages et les techniques qui leur correspondent comme les modes de vie qu'ils permettent sont réinterrogés ; de même que l'adéquation des élevages à leur territoire d'implantation.

La taille des élevages détermine des situations économiques et sociales qui peuvent être considérées comme non durables. Il s'agit d'abord de configurations qui, dans la perspective des débats des années soixante, ne permettent pas d'obtenir des conditions de vie et de travail à parité avec les autres catégories sociales. Ainsi, une taille minimum du collectif de travail est nécessaire pour débattre au quotidien des problèmes du travail et autoriser une vie sociale extérieure pour chacun. De même la taille des élevages induit généralement le niveau de leur capacité d'investissement. Celui-ci permet autant d'améliorer les performances techniques et économiques que les conditions de travail ou de mettre en place des dispositifs techniques (station de traitement, lavage d'air, enfouisseur...) qui limitent les critiques des riverains. Le contexte social d'implantation des élevages influence en effet leur durabilité. La rurbanisation rend impossible le développement de certains d'entre eux, car la dimension emblématique de l'élevage de porcs suffit parfois à en susciter la critique. La question territoriale n'est donc pas négligeable lorsque se posent des problèmes de mise aux normes : critiques, passage par l'Enquête Publique en cas de reconfiguration des bâtiments, aménagement du territoire... Dans de nombreux cas, la rurbanisation a pour conséquence un impossible *développement durable* des élevages.

2. LES NOTIONS QUI ORGANISENT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les notions qui organisent les conceptions qu'ont les éleveurs du *développement durable* mettent autant en évidence leur expérience longue de la normalisation que les problèmes du moment qui les préoccupent à partir de leurs situations.

2.1. Durabilité, santé économique et transmissibilité de l'élevage

Pour que les élevages s'inscrivent dans la perspective du *développement durable*, leur santé économique doit leur permettre d'effectuer les investissements qu'exige leur conformité aux normes

du moment et reposer sur un haut niveau de technicité. Dès lors, leur transmissibilité apparaît comme gage de leur durabilité.

Si le *développement durable* n'est possible qu'avec des élevages en bonne santé économique, aujourd'hui leur avenir nécessite aussi d'autres exigences. Pour les élevages porcins, la demande est d'abord environnementale et passe par la mise aux normes réglementaires. Mais le *développement durable* passe aussi par la capacité des éleveurs à s'approprier les nouvelles normes qui se profilent et plus particulièrement à maîtriser les compétences qu'elles supposent. C'est ainsi que les normes sanitaires, qui correspondent à la mise en place du Paquet Hygiène (guide des bonnes pratiques, Information sur la Chaîne Alimentaire...), obligent à une traçabilité rigoureuse, qui engage la responsabilité de l'éleveur. De même, les incertitudes du monde économique et la tendance à la croissance de la taille des élevages impliquent la mise en œuvre de nouvelles compétences. Sécuriser l'alimentation, en intervenant sur les marchés à terme ou en négociant plus localement, met à l'épreuve les expériences acquises. Semblablement, gérer les problèmes de relations humaines posés par une équipe de collaborateurs réclame des compétences de management, qui conduisent des éleveurs à avoir recours à des formations. Cela suppose aussi une actualisation des connaissances techniques. Le niveau de technicité de l'éleveur, au-delà des compétences technico-économiques qui sont à la base de son métier, apparaît ainsi comme un gage de durabilité dans un monde incertain.

Dès lors, l'aptitude à la reprise de l'élevage devient un indicateur de sa durabilité. Ce qui permet aussi de considérer que différentes configurations d'élevage répondent à ce critère. C'est ainsi que la taille d'un élevage n'est pas un obstacle à sa transmission. Tandis que dans les grandes structures se posent, lors de la transmission, des problèmes de coût de l'élevage et de compétences de gestion des salariés, le traitement collectif des effluents accroît l'aptitude à la reprise des structures moyennes.

2.2. Le développement durable comme déclinaison de l'autonomie

Les éleveurs s'interrogent actuellement pour sécuriser le fonctionnement de leur outil et en assurer l'avenir. Face aux surfaces d'épandage insuffisantes, aux difficultés du suivi et de la rentabilité des mises en pension, face aux incertitudes conjoncturelles, la croissance de l'autonomie des élevages est une réponse partagée. Pour eux, autonomie et *développement durable* sont liés.

L'autonomie passe par une cohérence de l'élevage qui assure une meilleure maîtrise des coûts. Elle porte d'abord sur le plan alimentaire. Il s'agit de cadrer les coûts par des modes d'achat ou de production des matières premières et de les réduire en mettant parfois en place des FAF, qui permettent de maîtriser la qualité fournie aux animaux. Cela passe aussi par un accroissement des surfaces disponibles, qui permet également de répondre aux exigences des plans d'épandage. A défaut, des systèmes de traitement doivent être mis en place. Cette recherche d'autonomie vise aussi à contrôler l'ensemble des activités de l'élevage. Elle concerne plus particulièrement les problèmes de façonnage, qui sont résolus parfois de manière radicale au travers d'une restructuration, souvent liée à la mise en place de la norme *bien-être*. La réflexion sur l'autonomie conduit aussi des éleveurs à s'interroger sur leur indépendance. S'estimant dans

un monde concurrentiel commun, ils cherchent à la préserver en réexaminant leurs relations avec leurs partenaires amonts et aval. C'est ainsi que certains considèrent que l'autonomie passe par une diversification de ces partenaires. De même que pour des éleveurs AB, la maîtrise de l'aval par la vente directe apparaît un gage de leur durabilité. D'un autre côté, l'autonomie est appréhendée au travers du fonctionnement de structures collectives. Dans les GAEC qui reposent sur la complémentarité lait-porc de deux ateliers spécialisés, les éleveurs considèrent cette liaison comme un vecteur d'autonomie aussi bien économique face aux crises, qu'environnemental par l'utilisation des effluents pour amender les cultures. Ailleurs, d'autres portent un éclairage nouveau sur des outils collectifs tels que les stations d'épuration, qui deviennent une opportunité pour des élevages de dimension limitée. Ainsi, des éleveurs s'interrogent sur une reconception de l'agriculture de groupe, organisant l'autonomie à partir de cadres collectifs, comme voie du *développement durable*.

2.3. Un ancrage territorial des élevages pour leur développement durable

Dans la perspective du développement durable, le territoire d'implantation de l'élevage est autant une contrainte qu'une ressource. Il est surtout conçu comme un espace dont l'aménagement doit permettre la durabilité de l'élevage.

Les éleveurs considèrent désormais que le développement de leur élevage est lié à son ancrage territorial. Ce territoire peut être source d'opportunités techniques. C'est ainsi que l'un se sert de sciure parce qu'une entreprise proche cherche à s'en débarrasser ; tandis qu'un autre utilise le babeurre d'une laiterie comme apport protéique. Certes, ces situations sont des niches dont la durabilité peut être compromise. Toutefois, elles sont aussi considérées comme contribuant au *développement durable*, aussi en tant que recyclage de déchets. Mais pour s'appuyer sur de telles ressources, il s'agit aussi de se concilier les populations du territoire. Ainsi, certains mettent en place des aménagements et négocient avec les riverains, pour apaiser les éventuelles critiques qui pourraient les fragiliser. Ces négociations peuvent être directement liées aux exigences de la production : recruter des salariés, acheter ses céréales à des éleveurs laitiers proches... Elles peuvent aussi prendre la forme d'aide technique (vidage de fosses septiques de voisins...) ou financières : subvention d'associations... Quand tout développement d'élevage passe par des Enquêtes Publiques (lors de restructurations, de rachats de droits ou d'élevages...), il est nécessaire de limiter les critiques. C'est ce que permet aussi le regroupement des parcelles d'épandage en réduisant la circulation des tonnes à lisier. Plus avant, l'aménagement du territoire est un enjeu. L'affectation de l'usage de l'espace par son zonage (POS, carte communale...) contraint, préserve ou encourage le développement des élevages. Mais ici les concurrences sur l'affectation du foncier clivent aussi les éleveurs selon leurs perspectives de durabilité économique : dans les contextes de rurbanisation, les transformations de terrains agricoles en terrains à bâtir sont des enjeux.

3. DES ÉLEVAGES DURABLES : COHÉRENCES ET LIMITES

L'interrogation sur le développement durable met en évidence les limites de la durabilité des élevages. Elle montre qu'ils sont

le produit d'une histoire qui a défini plusieurs modèles, dont la durabilité n'est pas équivalente. D'un côté, la normalisation poursuit sa contribution à la sélection des élevages ; de l'autre, elle souligne les difficultés qu'éprouvent les sélectionnés.

3.1. Des cohérences construites sur la durée qui deviennent des modèles

Le développement des élevages a suscité selon les situations plusieurs modèles. Le *développement durable* admet la coexistence de ces modèles. Mais le risque est que cette pluralité qui cohabite ne puisse manifester sa cohérence et sa solidarité.

Les éleveurs s'accordent pour considérer que la taille des élevages est un gage de leur durabilité, parce qu'elle s'accompagne généralement de techniques qui permettent une meilleure anticipation de l'avenir. Pour nombre d'entre eux cependant, des structures moins importantes - lorsqu'elles s'adosent à des échanges, des services et des outils partagés - peuvent aussi « avoir un bel avenir ». De même, les « niches » (AB et vente directe principalement) sont reconnues pour leur aptitude à la durabilité. Ainsi, celle-ci reposerait sur une renaissance de l'agriculture de groupe qui soutiendrait les élevages moyens, tandis que les niches s'inscriraient dans une multifonctionnalité qui renouvellerait la polyculture-élevage. Les structures considérées comme durables ne seraient-elles que la reprise de formes plus anciennes, réadaptées aux situations contemporaines ? Étonnant retour d'organisations qui renvoient au début des années soixante ! Dès lors, des responsables professionnels, en remarquant la sélection qu'opère la normalisation, s'interrogent sur ses dégâts collatéraux. Quid des façonniers et de tous ceux dont la structure n'est pas compatible avec le *développement durable* ?

3.2. D'autres expériences de la normalisation : les situations vulnérables du métier

Chaque nouvelle norme oblige à anticiper pour effectuer des choix et réinterroger les situations existantes. Plus aisée à mettre en œuvre dans les élevages spécialisés et les structures importantes qui en ont des expériences transférables, elle renforce ces situations. A la marge, elle fait cependant parfois fi de l'expérience de ceux qu'elle a pu considérer comme des francs-tireurs. Ainsi, la réglementation AR s'est appuyée sur des évolutions déjà réalisées par des éleveurs mus par une quête technique dans des collectifs : CETA, FARRE... Cependant, en fournissant des aides financières à d'autres, elle ne reconnaît pas ceux qui ont expérimenté : elle accorde une prime au « mal travailler » et sanctionne l'anticipation. La normalisation peut aussi rompre les dynamiques d'innovation.

La question est posée des exigences normatives que pourrait imposer le *développement durable*. Le risque serait alors qu'elles s'inscrivent dans une longue histoire qui contribue à renforcer les clivages entre éleveurs. D'un côté, la normalisation conforte les spécialisations à l'œuvre : comme le montre la norme AR, il est plus aisé de normaliser une activité homogène que de polyculture élevage. De l'autre, les contraintes de ses exigences contribuent à sélectionner, voire à exclure les éleveurs les plus fragiles. De même, en imposant des seuils, les normes environnementales ont conduit certains éleveurs à déconcentrer leur

cheptel en mettant en pension leurs animaux chez d'autres, généralement des polyculteurs-éleveurs économiquement plus fragiles. Aujourd'hui, la mise aux normes *bien-être* suscite des stratégies qui visent à reconcentrer les élevages pour des motifs de coût alimentaire et de productivité. Cette norme s'inscrit dans un contexte de recherche d'autonomie qui contribue fortement à exclure les engraisseurs : la normalisation a d'abord favorisé la mise en pension, pour la condamner désormais. Le rapatriement est rendu possible par le rachat de droits à polluer, de terres d'épandage ou la construction d'une station sur le site principal. C'est la fin d'une phase historique dans laquelle une génération d'éleveurs avait, à côté d'un élevage laitier de taille limitée, un atelier d'engraissement de porc. Ainsi se manifeste l'impact social de normes prises au nom du « mieux faire » et de la « qualité »...

3.3. Le travail humain durable

Les conditions de vie et de travail dans les élevages sont problématiques. Pour les éleveurs, celles proposées aux salariés leur semblent rarement viables. Les leurs soulignent l'absence de reconnaissance de leur travail.

Les éleveurs renouvellent aujourd'hui la revendication de parité de leurs aînés de la fin des années cinquante. S'ils ont mis en place une organisation du travail reposant sur le salariat, c'est qu'ils considèrent que les conditions de travail dans les élevages devaient offrir la possibilité d'une vie sociale comparable à celle des autres catégories professionnelles. D'autant que nombre d'entre eux ont eu l'expérience du salariat ou ont celle de leurs conjoints, qui leur font considérer week-end et congés comme des exigences contemporaines du travail. Ils reconnaissent aussi que les salariés de leurs exploitations n'ont pas toujours les conditions de travail qu'ils devraient attendre. En particulier, certaines situations sont problématiques, lorsque le « sale boulot » est dédié à l'un d'entre eux. Ailleurs, les conditions de rémunération et de management du personnel ne contribuent pas à la stabilité d'une équipe de travail.

La pénibilité physique du travail n'est pas mise en avant par les éleveurs. Leur souci est plutôt celui de contraintes mentales. Certains se plaignent de solitude. Pour tous, les critiques environnementales des élevages, qu'elles proviennent de leur proximité ou des médias, prennent une place singulière. Au travers

de ces critiques, c'est la reconnaissance de leur travail et plus largement de leur métier qui est mise en cause. Débattre de techniques avec des pairs dans un CETA, concourir pour le prix du Cochon d'Or, chercher à améliorer son indice (...) toutes ces quêtes techniques sont autant de contributions au métier qui visent à sa reconnaissance, même si c'est principalement celle des pairs. Lorsque les projets des éleveurs sont contrariés, c'est la possibilité de reconnaissance de leur travail et leur pouvoir d'agir qui sont en cause. Pour eux, un travail humain durable passe par la possibilité de mener à bien des projets : d'entreprendre. Ne pas pouvoir faire est à l'origine paradoxale d'une forme de fatigue qui prend la forme d'une perte d'engagement dans le travail, d'une lassitude. Dès lors, le travail perd du sens et c'est l'avenir du métier qui est interrogé.

CONCLUSION

L'interrogation des éleveurs sur le *développement durable* fait émerger des conceptions partagées. Elle renvoie au préalable à une aptitude économique à la survie par l'inscription dans le marché, qui passe désormais aussi par la conformité à un ensemble de normes applicable à un moment donné. Il s'agit de tenir compte des exigences du contexte contemporain des élevages : la question environnementale a mis en avant le poids de l'ancrage territorial de l'éleveur pour travailler sereinement. De même, la norme *bien-être animal* s'impose. S'interroger sur sa mise en œuvre montre que tous ne sont pas égaux face à la norme. D'un côté, elle signifie spécialisation et sélection des élevages, en accordant une prime à ceux dont les situations permettent de transférer leur expérience de la normalisation. De l'autre, elle dénie parfois la contribution de ceux qui en ont été les précurseurs. Ainsi, se pose un problème de reconnaissance de l'implication des agriculteurs dans la recherche technique et l'innovation pour leur métier. Au-delà d'être un analyseur pour les éleveurs, le *développement durable* est une notion controversée car, comme toute norme, elle est porteuse d'enjeux. Enjeu politique en termes de pouvoir pour celui qui l'énonce, l'organise et en valide le contenu, et économique en termes d'accès au marché pour le producteur. Un enjeu aussi, parce qu'en se proposant comme un idéal ou une utopie, elle apparaît dénuée de sens du point de vue de la pratique. Dès lors, cette notion floue est une auberge espagnole dans laquelle chacun peut chercher à faire valoir la singularité de ses manières de faire.

